

REPUBLICUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Nom du projet : Projet d'Identification Unique pour l'Intégration Régionale et l'Inclusion en Afrique de l'Ouest (WURI-BENIN)

BON A LANCER
CCMF/PR

AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET (AMI)

AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊT RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CABINET SPECIALISE POUR L'ACCOMPAGNEMENT A L'APPROPRIATION ET A LA MISE EN ŒUVRE DES NORMES ISO RELATIVES A L'UTILISATION DU QR CODE ET DU CACHET ELECTRONIQUE VISIBLE (CEV) AU BENIN.

Source de financement : Banque Mondiale

Numéro du Don : Don N° D6I0-BJ / Crédit IDA N°66I1-BJ

Référence : N° BJ-WURI - BENIN-533734-CS-CQS du 18/02/2026

RYADONOU D. Macchabées
Administrateur des Services Financiers

Février 2026

AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊT RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CABINET SPECIALISE POUR L'ACCOMPAGNEMENT A L'APPROPRIATION ET A LA MISE EN ŒUVRE DES NORMES ISO RELATIVES A L'UTILISATION DU QR CODE ET DU CACHET ELECTRONIQUE VISIBLE (CEV) AU BENIN.

AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊT RELATIF AU RECRUTEMENT D'UN CABINET SPECIALISE POUR L'ACCOMPAGNEMENT A L'APPROPRIATION ET A LA MISE EN ŒUVRE DES NORMES ISO RELATIVES A L'UTILISATION DU QR CODE ET DU CACHET ELECTRONIQUE VISIBLE (CEV) AU BENIN.

Pays : République du Bénin

Nom du projet : Projet d'Identification Unique pour l'Intégration Régionale et l'Inclusion en Afrique de l'Ouest (WURI-BENIN)

Numéro du Don : Don N° D610-BJ / Crédit IDA N°6611-BJ

Référence : BJ-WURI - BENIN-533734-CS-CQS du 18/02/2026

Intitulé de la Mission : RECRUTEMENT D'UN CABINET SPECIALISE POUR L'ACCOMPAGNEMENT A L'APPROPRIATION ET A LA MISE EN ŒUVRE DES NORMES ISO RELATIVES A L'UTILISATION DU QR CODE ET DU CACHET ELECTRONIQUE VISIBLE (CEV) AU BENIN.

- 1- Le Gouvernement de la République du BENIN a reçu un financement de la Banque mondiale pour couvrir le coût du Projet d'identification unique pour l'intégration et l'inclusion en Afrique de l'Ouest (WURI) et a l'intention d'affecter une partie du produit à des services de consultant.
- 2- La mission du consultant (cabinet) consistera à accompagner le Bénin dans le cadre de l'appropriation et à la mise en œuvre des normes ISO relatives à l'utilisation du QR Code et du cachet électronique visible (CEV) afin de garantir l'authenticité, l'intégrité et la confiance dans les documents et produits.

De façon spécifique, il s'agira de :

- Analyser l'existant en matière d'encadrement de l'usage des QR code et leurs caractéristiques techniques au Bénin);
- Identifier les cas d'usage pertinents d'utilisation de QR code sécurisé ;
- Réaliser un benchmark et l'analyse des normes internationales relatives à l'usage des QR code pour différents cas d'usage métier ;
- Élaborer le cadre d'utilisation du QR Code sécurisé et interopérable ainsi que les spécifications techniques pour les différents cas d'usage existants et identifiés au Bénin ;
- Effectuer une analyse des recommandations régionales de WURI relatives au QR Code et leur applicabilité au contexte béninois.



- Acquérir et mettre à disposition la norme relative au cachet électronique visible ISO 22376 :2023 ;
 - Organiser une formation d'appropriation sur les normes ISO/IEC 18004, ISO/IEC 18013-5 et ISO 22376 (10 personnes) ;
- 3- La durée de réalisation de l'étude sera de quatre-vingt-dix 90 jours, à partir de la date de notification de service, y compris les délais de validation et de livraison du rapport final.
- 4- Le Coordonnateur National du Projet WURI BENIN, représentant l'Autorité Contractante, par la présente sollicitation de manifestation d'intérêt, invite les agences événementielles admissibles à présenter leur candidature pour fournir les services décrits ci-dessus.
- 5- A ce titre, les agences intéressées doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les services. Le dossier de candidature comprendra :
- Une lettre de manifestation d'intérêt précisant la mission ;
 - Le registre de commerce ou tout autre document similaire pouvant prouver les années d'exercices et domaines d'activité ;
 - Les références techniques accompagnées des preuves (attestation de bonne fin d'exécution).
- 6- L'Agence sera sélectionnée par la méthode de « Sélection fondée sur les Qualifications de Consultant (QC) » décrite au paragraphe 7.II du Règlement sur la passation des marchés de la Banque mondiale en date de février 2025. **A l'issue de l'évaluation des références, le consultant ayant présenté le meilleur niveau de qualification et d'expériences en rapport avec la mission, sera invité à soumettre des propositions technique et financière puis à négocier le contrat.**
- 7- L'attention des agences intéressées est attirée sur les paragraphes 3.I4, 3.I6 et 3.I7 de la Section III du Règlement sur la passation des marchés de la Banque mondiale, qui décrivent la politique de la Banque en matière de conflits d'intérêts.
- 8- Les cabinets peuvent s'associer avec d'autres cabinets sous forme de groupement de firmes ou d'un accord de sous-traitance en vue du renforcement de leurs qualifications. Dans le cas d'un Groupement, tous les partenaires du Groupement seront conjointement et solidairement responsables de la totalité du contrat.
- 9- Les manifestations d'intérêt rédigées en langue française en quatre (04) exemplaires (1 original et 3 copies plus une version scanner sur clé USB), portant la mention « **MANIFESTATION D'INTERÊT POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET SPECIALISE POUR L'ACCOMPAGNEMENT A L'APPROPRIATION ET A LA MISE EN ŒUVRE DES NORMES ISO RELATIVES A**





L'UTILISATION DU QR CODE ET DU CACHET ELECTRONIQUE VISIBLE (CEV) AU BENIN »
doivent être déposées au plus tard le 10/03..... 2026 à 10 heures 00 minute (heure de Cotonou) à l'adresse indiquée ci-dessous :

Secrétariat du Projet WURI, sis dans la rue de Golden Tulip à 150 m de la plage Obama Beach, Cotonou, République du Bénin, téléphone : +229 01 21 60 29 50/ 01 91 51 10 10, email : contact@wuri-benin.org

Et l'ouverture des plis aura lieu à la même adresse, le même jour, soit le 10 Mars..... 2026 à 10 heures 30 minute (heure de Cotonou).

IO- Les consultants peuvent avoir plus d'informations au **Secrétariat de l'Unité de Gestion du Projet WURI BENIN** ayant son siège à Cotonou, rue de Golden Tulip, 150 m de la plage Obama Beach Tél : 91 51 10 10, e-mail : contact@wuri-benin.org tous les jours ouvrables de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures 00 à 17 heures 30 minutes.

II- Les critères d'évaluation des manifestations d'intérêt sont présentés dans le tableau ci-dessous :

N°	Critères/Sous-critères	Note sur 100
I	Qualifications générales du consultant	40
I.1	Être un cabinet ou un bureau d'études spécialisé dans le domaine de la sécurité numérique, la normalisation, la confiance numérique, et l'identité ou d'études dans le développement du numérique ; ou dans le conseil et la formation en management de la qualité suivant les normes ISO, justifié par le registre de commerce ou tout autres documents probant.	10
I.2	Justifiée des expériences avérées d'au moins (05) ans dans la sécurité numérique, la normalisation, la confiance numérique, et l'identité ou d'études dans le développement du numérique : (justifiées par les copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution assorties des contrats (pages de garde et de signature et page portant le montant en copies simples) ou la copies légalisées des procès-verbaux de réception, signés par le maître d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin)	6 x 5 = 30
2	Expériences spécifiques du Consultant	60
2.1	Disposer de l'expertises dans les normes ISO et autres internationalement reconnues et relatives à l'usage des QR code sécurisé : (justifiées par les copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution assorties des contrats (pages de garde et de signature et page portant le montant en copies simples) ou la copies	15

	légalisées des procès-verbaux de réception, signés par le maître d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin)	
2.2	Avoir effectué au moins deux (02) missions d'études de normalisation, ou d'implémentation de normes ISO relatives à l'authenticité et la traçabilité des documents/produits ou similaires ; (justifiées par les copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution assorties des contrats (pages de garde et de signature et page portant le montant en copies simples) ou la copies légalisées des procès-verbaux de réception, signés par le maître d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin)	15 x 2 = 30
2.3	Avoir effectué des formations techniques à des cadres publics et privés sur les normes ISO demandées : (justifiées par les copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution assorties des contrats (pages de garde et de signature et page portant le montant en copies simples) ou la copies légalisées des procès-verbaux de réception, signés par le maître d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin)	15

NB :

- En cas de groupement, au moins un des consultants doit être spécialisé dans le domaine de la sécurité numérique, la normalisation, la confiance numérique, et l'identité ou d'études dans le développement du numérique ;
- En cas d'égalité du nombre total de points, l'agence ou le groupement d'agence ayant réalisé plus de missions de normalisation, ou d'implémentation de normes ISO relatives à l'authenticité et la traçabilité des documents/produits, sera privilégié.

Cotonou, le 18/02/2026

BON A LANCER
CCMP/PR



Dr Jean AHOLOU

Coordonnateur National du projet